



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 8 décembre, 2008

L'EXPLOSION DE LA POPULATION CARCÉRALE FAIT AUGMENTER LES COÛTS

(TORONTO) Comme le vérificateur général de l'Ontario, Jim McCarter, le fait remarquer dans son Rapport annuel 2008, publié aujourd'hui, le nombre de personnes en détention provisoire dans l'attente de leur comparution devant un tribunal a presque doublé depuis dix ans et représente aujourd'hui près de 70 % de la population carcérale de l'Ontario.

En outre, les 400 millions de dollars investis dans la modernisation des installations de détention au cours de la dernière décennie, qui avaient pour but de réduire considérablement les coûts moyens d'incarcération, n'ont pas généré les économies espérées.

« Malgré les progrès réalisés ces dernières années dans la réduction des incidents de sécurité tels que les évasions, l'objectif d'une réduction considérable des coûts n'a pas été atteint », a déclaré M. McCarter.

Dans son rapport, le vérificateur général examine le programme, d'une valeur de 575 millions de dollars par an, de la division des Services en établissement pour adultes du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, qui admet en moyenne 70 000 adultes chaque année dans les prisons, centres de détention et établissements correctionnels de la province.

Le vérificateur général a constaté que les 400 millions de dollars consacrés à la modernisation des prisons avaient pour objectif de réduire les coûts de fonctionnement des établissements correctionnels de l'Ontario « pour qu'ils soient parmi les plus bas au Canada », mais que ces coûts étaient toujours les plus élevés par rapport à cinq autres grandes provinces.

Le vérificateur général a aussi constaté ce qui suit :

- Il existe un « grave » problème d'absentéisme chez les agents correctionnels : en 2007, la moyenne était de 32,5 jours de maladie par agent (sur la base d'une journée de huit heures), ce qui coûtait à la province 20 millions de dollars par an pour remplacer les agents absents et payer les heures supplémentaires.
- En 2004-2005, le Ministère a lancé une stratégie de transformation visant à éliminer 2 000 lits avant 2007-2008 et à économiser ainsi 60 millions de dollars. Or, aucune économie substantielle n'a été réalisée, surtout parce que le système comptait 1 000 détenus de plus qu'au moment du lancement de la stratégie.
- En 2003, le Ministère s'est donné pour objectif de permettre à 1 300 contrevenants de purger leur peine dans la collectivité en utilisant des dispositifs électroniques pour surveiller leurs déplacements. En fait, le nombre de contrevenants qui purgent leur peine dans la collectivité est inférieur au tiers du chiffre visé.

-30-

Renseignements :

Andréa Vanasse/Joel Ruimy
Communications
(416) 327-2336